

Le mercredi 18 juin 2025

Madame Sophie BROCAS
Préfète du LOIRET
DDT rue de Bourgogne
45042 ORLEANS cedex 1

Madame la Préfète,

Nous nous permettons de vous écrire conjointement afin de vous alerter sur une problématique croissante qui affecte fortement la qualité de vie de nos administré·e·s, les rodéos motorisés urbains, dont la fréquence et la violence s'intensifient, comme ailleurs, pendant la période estivale sur les territoires de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ingré, Saran, La Chapelle-Saint-Mesmin, Marigny-les-Usages, Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean de Braye.

Ces rodéos, souvent organisés de manière spontanée, mobilisent des personnes circulant à vive allure sur des engins motorisés non homologués – motocross, quads, scooters –, le plus souvent sans casque, sans plaques d'immatriculation, et dans le mépris total du Code de la route. Ils représentent un danger manifeste, pour les participant·e·s et pour les usager·ères de la voie publique, notamment les piétons, les enfants, ou encore les cyclistes.

Ces comportements illégaux, aux conséquences potentiellement dramatiques, génèrent un sentiment d'insécurité et de fréquentes nuisances sonores. Ils compromettent non seulement la sécurité physique des habitant·e·s, mais engendrent également une détérioration profonde du lien social et de la confiance envers les institutions publiques. Nous faisons quotidiennement face aux inquiétudes, aux signalements et à l'indignation croissante des riverain·e·s.

Nos services de police municipale, bien qu'engagés, sont dans l'incapacité d'intervenir efficacement dans ce type de situation. Les poursuites sont trop risquées du fait de la dangerosité des trajectoires empruntées et de la densité des zones urbaines concernées. Ce cadre opérationnel restreint laisse le champ libre aux contrevenants et renforce un sentiment d'impunité insupportable pour les habitant·e·s. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle touche souvent des quartiers déjà fragilisés par d'autres problématiques sociales.

Nous sommes pleinement conscient·e·s des efforts déployés par les services de l'État pour lutter contre ces phénomènes. Toutefois, il nous apparaît que les moyens mis en œuvre demeurent insuffisants au regard de l'ampleur prise par ce fléau. La seule mobilisation locale ne saurait suffire à enrayer durablement cette dynamique.

Nous appelons de nos vœux une action coordonnée, soutenue et volontariste des services de l'État, de la justice, des forces de sécurité intérieure et des collectivités territoriales. Une réponse judiciaire plus ferme, rapide et visible est aujourd'hui indispensable pour rétablir l'autorité de la loi et restaurer la tranquillité publique. Il nous semble également nécessaire de renforcer les opérations de saisie des véhicules, les contrôles coordonnés sur les lieux identifiés, ainsi que les campagnes de prévention et de sensibilisation en direction des jeunes publics.

Nous sommes prêt·e·s à travailler avec vos services, les parquets compétents, les forces de l'ordre, afin de définir ensemble une stratégie territoriale plus offensive, cohérente et adaptée à la réalité de terrain.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Valérie Barthe Cheneau, Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, **Philippe Beaumont**, Maire de Marigny-les-Usages, **Carole Canette**, Maire de Fleury-les-Aubrais, **Fabien Rivière Da Silva**, Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, **Christian Dumas**, Maire d'Ingré, **Mathieu Gallois**, Maire de Saran, **Vanessa Slimani**, Maire de Saint-Jean de Braye.